misse. Dormant. Dormi. || s. m. Action de |

\* Bormitif, ive, adj. Qui fait dormir. I s. m. Prendre un dormitif.

Dornes, Ch.-l. de cant. de l'arr. de Nevers

Nièvre); 3,100 hab.

Boronic, s. m. (alter. d'un mot arabe) Plante à fleurs radiées, d'une floraison hâtive,

t employée pour ranimer les forces vitales. Dursal, ale, adj. (du lat. donsum, dos) Qui appartient an dos.

orset. Comte d'Angleterre, au S.-O.; Ch. I. Dorchester 191,000 hab. | s. m. Mouton de ce comté

Dortmund. V. de Westphalie (Prusse);

\* Mortoir, s. m. Salle commune où l'on couche, dans les collèges et les communautés.

\*Dorure, s. f. Action de derer. || Objet.
doré. || Préparation de jaumes d'œufs pour

Dorylée. Ville de Phrygie où Godefroy de Bouillon battit les Tures Seld-joucides en 1097.

Doryphore, s. f. Coléoptère qui ronge la pomme de terre, On dit aussi doryphora, s. m.

\* Dos, s. m. (du lat. dorsum, mémesignif. Partiepostérieure du corps des vertibres qui commence à la base du cou et s'étend jusqu'au bassin. | Par- Doryphore. tie posterieure d'un objet.

Le dos d'un couteau. | Le des de la main Partie de la main opposée à la paume. ||Fig. dépenses ou de grandes railleries. || Avoir tout le monde à dos. Avoir tout le monde

\* Dosage, s. m. Action de doser.

\* Dose, s. f. (du gr. dosis). Quantité d'un mé-dicament qui doit être administrée en une fois: mesure des ingrédients qui doivent entrer dans un médicament. || Fig. Une dose de

\* Doser, v. a. Mettre la dose prescrite. Dosse, s. f. Première et dernière planche qu'on

un arbre. Il Côté bombé de l'osselet. \* Dossier,s. m. Partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos. | Liasse de papiers rela-tifs à une même affaire.

Dossière, s. f. Bande de cuir pour soute-nir les brancards du cheval de limon. Dostoiewski. Romancier russe, né a Mos-

cou. 1822-1882. \* Dot, s f. (du lat. dos, dotis). Bien qu'une

femme apporte en mariage. || Ge qu'on donne à un monastère quand une fille se fait

\* Dotal, ale, adj. Qui concerne la dot. Régime dotal. Celui sous lequel les époux conservent la propriété respective de leurs

\* Dotation, s. f. Action de doter un hôpital, une église, un établissement public. Fonds assignés

\* Doter, v. a. Donner une dut. || Assigner une dotation. || Fig. Etre bien dote par la

Donai. Ch.-l. d'arr. du dep. du Nord; cour d'appel, académie universitaire; 30.000 hab. \* Douaire, s. m. Portions de biens qu'un mari laisse à sa femme pour qu'elle en

nisse si elle lui survit. \* Donairier, s. m. Enfant qui renonçait

aux biens de son père et sen tenait au douaire de sa mère.

\* Danairière, s. f. Veuve jouissant d'un douaire. || Adjectiv. Princesse douairière.

\* Dougare, s. f. (de l'ital. dogana, droit du

doge). Lieu où l'on acquitte les droits sur les marchandises à l'entrée ou à la sorte d'un État. Il Administration qui perçoit ces droits

Donaner, v. a. Mettre le plomb de la douane

\* Donanier, ère, adj. Qui appartient à la douane. || s. m. Commis de la douane Donar, s. m. Village de tentes des Arabes

nomades en Algérie.

Douarnenez. Ch.-l. de cant de l'arr. de

Quimper (Finistère); 11,000 hab.

\*Boublage, s. m. Action de doubler. ||
Revêtement métallique applique a la carène
d'un vaisseau. || Action de joindre deux fils

pour faire un fil composé.

\* Double, adj. (du lat. duplex). Qui est composé de deux objets semblables ou de même nature. || Lettre double. Lettre qui, comme x, est composée de deux autres. Fleur double. Celte qui a acquis par la cu ture un plus grand nombre de petales qu'à l'état de nature. || Qui vaut, pèse, contient deux fois autant. || Double décalitre. Mesure contenant deux décalitres. Il Mus. Double terminée par deux crochets et qui vaut la moitié d'une croche "Par extens, Qui est plus fort, qui a una plus apparation forf, qui a une plus grande vertu. Double bière. Fig. Double cro he. Fourbe, trattre, dissimule. Fig. Double cro he. m. Une fois autant. Copie, duplicata. De double, aux dominos. || adv. Doublement. || Voir double. Voir les objets comme s'ils étaient doubles. | ANT. Simple.

Doublé, s. m. Au billard, Coup joné en touchant d'abord la bande avec sa bille. | Objet reconvert d'une mince plaque d'argent ou d'or. Syn. Plaqué.

Doubleau, s. m. Solive d'un plancher plus forte que les autres.

Bouldlement, adv. Au double, à double titre. Doublement coupable.

er en deux.

\* Doubler, v. a. Mettre le double, augmenter du double. || Rendre plus fort. || Faire double. Doubler du fil. || Doubler une classe. En suivre les cours une seconde année. Plier en double. | Au billard, Faire un doublé. Il Mar. Laisser en arrière. Doubler un can. Il Techn. Mettre une doublure a un vêtement. || Theat. Doubler un ucteur. Jouer, lorsqu'il est empêché, le rôle dont il est chargé. Il v. n. Devenir double.

Doublet, s. m. Au trictrac, Même point amené par chacun des deux des I Gramm. Se dit de deux mots qui ont la même étymologie et un sens différent, comme créunce et

\* Dowblette, s. f. Jeu d'orgue d'étain qui donne l'octave au-dessus du prestant. \* Doubleur, euse, s. Celui, celle qui

double les fils. || Ouvrier qui fait le doublé. \* Doublon, s. m. Monnaie d'or espagnole dont la valeur à varié de 20 fr. 37 à 26 fr. 1 Impr. Répétition d'un ou plusieurs mots. \* Doublure, s. f. Étoffe dont on se sert

pour doubler une étoffe. | Theat. Auteur qui en double un antre.

Doubs. Rivière de France qui se jette dans la Saone après avoir traversé le Doubs et

Doubs. Dép. de l'E. de la France formé de la principauté de Montbéliard et d'une partie de la Franche-Conité; 4 arrond., 27 cant., et 6:8 comm.; ch.-l. Besançon; sous-préf.: Baume les-Dames, Pontarlier, Montbeliard, 5,228 k carr. et 31 000 hab.; relève de la cour d'ap\* Douce-amère, s. f. Bot. Espèce de mo-

\* Douceâtre, adj. Qui est d'une douceur

DOTL

\* Doncement, adv. D'une manière douce. paisible. || Avec menagement, sans humeur. || Sans ostentation. || Sans bruit. || Agréablement, legèrement. | Avec adresse. | Avec ré-signation. | Mediocrement bien. Malade qui va doucement. || interj. Doucement. Ne vous emportez pas. || Anr. Brusquement, bruyam-ment, fortement, vite, promptement. Doucereusement, adv. D'une manière

\* Doucereux, euse, adj. Qui est doux avec fadeur. Fruit daucereur. | Qui affecte de la douceur, de la complaisance. | Subst-Faire le daucereux | Syn. Douceatre.

Subst. Faire le doucet.

\* Doucette, s. f. Mâche commune.

Doucettement, adv. Tout doucement. \* Donceur, s. f. (du lat. dulcor). Qualité de ce qui est doux, de ce qui flatte agréablement les sens ou l'esprit. || Qualité qui fait supporter sans humeur les actes et les discours d'autru. || Façon d'agir exempte de violence. || Chose flatteuse qu'on dit à quelqu'un. || En denceur, loc. adv. Peu à peu, sans éclat. | Syn. Mansuétude. | Ant.

Acreté, amertume, âpreto, vudesse.

\* Douche, s. f. (de l'ital, doccia). Action de faire tomber une colonne d'eau sur une partie maiade du corps.

\* Doucher, v. a. Donner une douche. Doucheur, euse, s. Celui, celle qui donne

Dorci ou Bouchi, s. m. Opération pour préparer les glaces à recevoir le poli.

est concave par le haut et convexe par le bas. || Rabot pour faire des moulures. \* Doucir, v. a. Bonner le poli à une glace.

Doudeville, Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Yvetot (Seine-Inférieure); 3,000 hab.

\* Doué, éc, adj. Qui possède naturellement de grandes qualités. Homme doué. || Ant. Dénué, dépourvu. Doué. Ch -l. de cant. de l'arr. de Saumur

Maine-et Loire); 3,300 hab. \* Douelle, s.f. Partie courbe d'une voûte

ou partie cintrée d'un voussoir. \* Douer, v. a. (du lat. dotare). Assigner un douaire. Pourvoir, favoriser, en parlant de

Douéra, V. de Barr, d'Alger: 2.700 hab.

Douglas. Anc. familie noble d'É osse.

\* Dougle, s. f. (du lat. duetile, gouttière).
Partie creuse d'un instrument à l'aide de laquelle on l'unit à un manche on à tout autre

\* Douillet, ette, adj. (du lat. ductilis, maniable). Doux et mollet. Délicat, facile à incommoder. | Substantiv. Faire le douillet. \* Donillette, s. f. Robe ountée qui se met

par-dessus les autres vêtements. \* Moutilettement, adv. D'une manière

Douilletter, v. a. Avoir des soins exces-

sifs pour une personne.

Doulaincourt. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Wassy (Haute-Marne); 1,000 hab.

\* Dowleur, s. f. (du lat. dolor). Sensation penible reque par une partie du corps. | Fig.

Doubevant-le-Chateau. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Wassy (Haute-Marne): 700 hab.

pel et de l'académie de Besançon et du | Doutlens. Ch.-l. d'arr. du départ. de la 4,400 hab.

\* Douloir (se), v. pron. Se plaindre eprouer une souffrance. Vieux mot.

\* Douloureusement, adv. Avec un sen-

\*Douloureux, euse, adi, Oni cause de la douleur. Une plaie douloureuse. Il Qui marque la douleur. Des cris douloureur Dourdan, Ch.-l. de cant de l'arr. de Ram-

bouillet (Seine-et-Oise); 3,200 hab. Douro, s. m. Monnaie d'argent espagnole valant 5 fr. 49.

Douro ou Duero. Fl. d'Espagne et du Portugal qui se jette dans l'ocean Atlantique au-dessous de Porto.

Doute, s. m. Incertitude d'un esprit qui reste suspendu entre l'affirmation et la négation. || Grainte, appréhension || Soupçon, conjecture. || Défaut de croyance à une religion. || Sans doute, loc. adv. Assurement. || Hors de doute. Incontestable. || Anr. Conviction, croyance, foi, persuasion, certitude, assurance, évidence.

\* Houter, v. n. (du lat. dubitare). Etre dans le doute, l'incertitude on l'irrésolution. ||
N'avoir point foi à une religion. || Ne pas compter sur. | Se bouter, v. pron. Soup-conner, conjecturer, | ANT. Croire.

Douteur, ense, s. Celui, celle qui doute. \* Dontensement, adv. Avec doute.

\*Douteux, euse, adj. Incertain, ambicu, équivoque. || Jour douteux. Jour faible. || Qui hésite à se décider. || Sur qui on ne peut compter. ANT. Assuré, avéré, certain, évident.

\* Mouvain, s. m. Pièce de bois destinée à

Bouveine. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Tho-

non((Haute-Savoie); 1,300 hab. \* **Douve**, s. f. (du lat. dollum, tonneau). Planche dolée qui forme le copps des ou-vrages de tonnellerie. «Fossé pour l'éconie-ment des eaux. « *Petile* et *grande douce*. Renoncules vénéneuses qui croissent dans les

Douvres. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Caen (Calvados); 4,900 hab. || Douvass. V. mari-time d'Angleterre, sur le pas de Calais;

\* Doux, ouce, adj. (du lat. duleis. même signif.) Dont la saveur est agréable au goût. agréablement les sens. || Qui est aisé et naturel. Il Qui est tempéré, modéré. Il Qui ne fatigue pas par des cahots, des secousses. Il Qui est facile à gravir. Il Qui ément agréablement l'esprit. | Humain, bon. affable | Supportable, sans rigueur. | Calme. tranquille. || Malléable, ductile. || Comm. Prix doux. Prix modéré. || adv. Doucement. || Filer doux. S'esquiver sans rien dire. | Exclamativ. Tout dour! ne vous fâchez pas. Il s Ce qui est doux. | Syn. Suave. | Ant. Acre. amer dur rude, sévère

Douzaine, s. f. Nombre de douze. | Assemblage d'objets au nombre de douze. Il Nombre indéterminé mais se rapprochant

\* Douze, adj. num. (du lat. duodecim). Dix plus deux ou deux fois six. || Douzième. Tome douze. Charles douze. I s. m. Le nom-

bre donze. Le donzième jour du mois. \* Donzième, adj num. Nombre ordinal de douze. || Subst Étre le douzième, la douzième s.m. Chacune des parties d'une quantité divisée en douze parties égales.

\* Douzièmement, adv fin douzième lieu; pour la douzième fois. \* Douzil, s. m. (du lat. duciculus, petit

tuyan). Fausset d'un tonneau.

Doxologie, s. f. (du gr. dora, gloire et loges, discours). Prière pour célébrer la gran-deur de Dieu. \* Doyen, enne, s. (du lat. decanus, dize-

nier). Le plus âgé, la plus âgée. Il Directeur d'une faculté universitaire. Il Président d'un chapitre, dans une église collégiale. « Curé de canton. chef du doyenné.

Doyen (Gabriel). Peintre, né à Paris, 1726-

\* Doyenné, s. m. Dignité de doyen. || Division d'un diocèse. || Espèce de poire fondante.

Dozulé. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Pontl' vêque (Calvados); 900 hab.

drachmé). Monnaie des anciens Grecs qui valait 94 centimes. Il Monnaie des Grecs contemporains qui vaul 1 fr.

Wracon, Législateur d'Athènes, du vue siècle

Draconaire, s. m. (du gr. drakôn, dragon) Soldat romain qui portait une enseigne en forme de dragon.

\* Draconien, enne, adj. Qui concerne Dracon. || Par extens. Se dit des lois trop ri-

goureuses.

\* Dragée, s. m. Action de draguer.

\* Dragée, s. f. (du gr. tragéma, dessert).

Amande quelconque recouverte de sucre ou d'une pate sucrée. Il Tenir la dragée haute. Faire payer cher un service. | Menu plomb

\* Drageoir, s. m. Petit plat ou boite pour nettre des dragées.

meure des dragees.

\* Drageon, s. m. (du goth. draibjan. pous-ser). Jeune tige qui s'elève des racines ram-pantes d'un arbre.

\* Drageonner, v. n. Pousser des drageons. Dragme, s. f. V. Drachme

\* Drago-100 10 10 S. M.

\* Dragon, s. m. (du gr Animal fantastique avant les griffes du lion, les ailes de l'aigle et la queue du serpent. || Soldat de cavalerie de ligne. || Fig. Personne turbulente et acariâtre. che dans un diamant ou dans

Dragon, onne, adj. Qui a rapport aux dragons. || A la dragonne, loc. adv. Cavalièrement, sans façon.

\* Dragonnade, s. f. Nom donné à des persécutions exercées en France au xviie siè-cle contre les calvinistes, qu'on faisait pour-

suivre par des dragons.

\* Dragonne, s. f. Galon qui est ordinairement terminé par un gland et dont on garnit la poignée d'une épée ou d'un sabre.

\* Dragonnier, s. m. Plante arborescente originaire des régions chaudes et qui donne un médicament appel semo-de-dragon.

\* Draguer, v. a. Nettoyer à la drague. 
Trainer la drague.

Tranner la drague. 
\* **Dragueur**, s. m. Ouvrier qui drague. 
Bateau muni d'une machine à draguer. 
|| Adjectiv, Bateau dragueur. **Draguignan**. Gh.-l, du départ. du Var ;

\* Drain, s. m. (mot angl.). Fosse ou tuyau

pour le drainage.

Drainable, adj. Qui peut être drainé.

\* Drainable, s. m. Opération ayant pour but d'assamir les terres humides à l'aide de

drams.

Draine, s. f. Espèce de grive.

\* Drainer, v. a. Pratiquer le drainage.

Draineur, s. m. Celui qui draine. Drake (Francis). Amiral anglais qui se dis-

tingua contre les Espagnols, 1540 1596. **Dramatique**, adj. Qui appartient au drame. || Qui compose ou joue des drames. || Fig. Qui émeut vivement. | s. m. Le genre

Dramatiquement, adv. D'une manière

Dramatiser, v. a. Rendre dramatique.

Dramatiste. s. Celui, celle qui compose

des drames.

\* Dramaturge, s. Celui, celle qui compose des drames, des pièces de théatre.

Dramaturgie, s. f. Science des règles de la composition et de la mise en scène d'une pièce de théatre.

\* Drame, s. m. (du gr. drama). Action représentée au théâtre. || Genre mixte entre la tragédie et la comédie. || Fig. Suite dévénements fâcheux terminés par une catastrophe.

\* Drap, s. m. (du bas-lat. drappus). Étoffe de laine. || Grande pièce de toile ou de coton pour le lit. || Fig. ||

Mettre quelqu'un dans de beauxdraps. Le mettre dans une situation embarnaccanta

Drapeau, s. m. Bannière militaire. Drapeau tricolore. || Fig. Etre sous les drapeaux. Etre soldat. || Syn. Étendard, pavillon,bannière, Il Au pl. Ce avec quoi on em-

Draper, v. a. Disposer en drapedraperie. || Disposer les plis de ses vêtements ceux d'un

Drapcau. personnage peint Drapeau.
ou sculpté. || Fig. et fam. Dire beaucoup de

ou scuppe. Il Fig. et lam. Dire beaucoup de mal. Il Se draffer, v. pron. Se couvrir, senvelopper. Il Iron. Se droper dans sa vertu. \* Braperie, s. f. Manufacture de draps. Il Commerce des draps. Il Vétement ample et formant des plis d'un personnage peint ou sculpté. Il Ornement de tapisserie ample et

\* Drapier, ère, s. Celui, celle qui fabrique

ou vend des draps.

Drapière, s. f. Grosse épingle courte. \* Drastique, adj. (du gr. drastikos). Se dit d'un remède qui agit avec force. || s. m. Un

Drave. Rivière de l'empire d'Autriche qui se jette dans le Danube; 640 kil.

\* Drawback, s. m. (pr. dr.2-bak; mot anglais). Espèce de prime à l'exportation de produits nationaux fabriqués avec des matières venues de l'étranger et frappées à leur entrée d'un droit de douane Jaquelle prime consiste dans la restitution des droits percus à l'entrée. Les objets qui jouissent en France de drawbacks sont les sucres raffinés les colons files, les tissus de coton, les soufres affinés, les meubles en acajou et feuilles de placage, le plomb ouvré, etc. **Prayer**, v. a. Travailler avec la drayoire.

Prayoire, s. f. Instrument pour écharner

Drayure, s. f. Rognure de cuir enlevée

avec la drayoire.

\* Drêche, s. f. Orge à demi germé dont on se sert pour fabriquer la bière.

Drèce, s. f. Pegne pour dréger.

Dréger, v. a. Séparer avec la drège la graine lin d'avec ses tiges, I Coni. V. Abréger.

Drelin, s. m. (onomat.), Bruit d'une son-

nette. **Prenthe**. Province des Pays-Bas, ch.-l.
Assen; 2,663 kil. carr. et 128,000 hab. **Presde**. Capitale du royaume de Saxe et
ch.-l. du district du même nom, sur l'Elbe.
Bataille de 1813; 246,000 hab. **Pressage**, s. m. Action de dresser, || Action d'élever les animaux pour l'emploi au-

quel ils sont destinés.

Dresse, s. f. Morceau de cuir intercalé dans la semelle d'un soulier pour le redresser quand il tourne.

duand il tourne.

\* Dresser, v. a. (de l'ital. drizzare). Tenir droit. || Faire tenir droit. || Eriger. Dresser des statues. || Construire, monter, préparer. Dresser un mur, un lit, un potage. | Fig Dresser un conscrit. Dresser un cheval. | v. n. Cette parole fait dresser les oreilles Elle excite une vive attention. | Faire dresser les cheveux sur la tête. Inspirer de l'horreur. | SE DRESSER, v. pron. Se tenir

Dresseur, s. m. Celui qui dresse et, parti-culièrement. Celui qui dresse les animaux. \* Dressoir, s. m. Espèce de buffet à éta-

gères où l'on range la vaisselle. Dreux. Ch.-l. d'arr. du dép. d'Eure-et-Loir. Victoire du duc de Guise sur les calvinistes.

1562; Patrie de Rotrou; 8,700 hab Dreux (Robert de France, comte de). Troisième fils de Louis VI, prit part à la deuxième croisade, 1147. || Dreux-Brézé (Marquis Grand maître des cérémonies sous

\* Drille, S. m. (de l'all. Trill, serviteur). S'est dit pour Soldat. || Fig. Vieux drille. Homme ruse. || Bon drille. Bon vivant.

\* Drilles, s. f. pl. (du celt. dryll, lambeau). Vieux chiffons pour faire du papier.

\* Drisse, s. f. (de l'ital, drizzare, dresser)

Cordage qui sert à hisser une voile ou un

Drogheda. Ville maritime d'Irlande

Drogman, s. m. (de l'ar, tardiouman) Interprète, à Constantinople et dans les achelles du Levant.

Drogmanat, s. m. Qualité, fonctions du

\* Drogue, s. f. (de l'anglo-saxon druge, sec). Nom générique des substances minérales, animales ou végétales, employées dans la médecine, l'industrie ou les arts. ¶ Fig. Chose mauvaise en soi. ‖ Jeu de cartes ou le perdant se met sur le nez un morceau de

\* Droguer, v. a. Falsifier une substance.

Donner beaucoup de drogues à un malade.

\* Droguerie, s. f. Ensemble des drogues. || Commerce de drogues. || Lieu où on les

\* Droguet, s. m. Étoffe de laine avec trame de fil et de coton.

vant à renfermer des drogues.

\* Droguiste, s. m. Celui qui fabrique ou

\* **Droit**, oite, adj. (du lat. directus). Qui ne fléchit d'aucun côté. || Qui suit la même airection. || Fig. La voie droite. La voie de la rection. || Fig. La voie droite. La voie de la vertu. || Qui est perpendiculaire à l'horizon. || Qui est debout, par opposition a Couché el à Levé. || Fig. Juste, sincère, équitable, judicieux. Conscience, raison droite. || Opposé à gauche. Le côté droit. || Géom. Angle droit. Angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. || s. m. Nom de certains muscles disposés en ligne droite. Le droit de l'œil. || Mettre une chose au droit. d'une autre. La mettre au même aplomb ou au meme alignement. || adv. Directement, en droite ligne. || Fig. Sans tergiversations, judicieusement. || s. f. Le côté droit, la main droite. || Ligne droite. || A droite, loc. adv. Du côté droit. || Fig. A droite et à gauche. De côté et d'autre. || Anr. Courbe, sinueux, tor-

tueux.

\* Proit, s. m. Pouvoir de faire, de jouir,
d'exiger d'autrui. || Déclaration des droits de
l'homme. Manifeste de la Constituante, pro-clamé au mois d'août 1789, comme base de la législation. || Droits civils, Droits dont les personnes jouissent dans leurs rapports mu-tuels. || Droits civiques ou politiques. Droits attachés à la qualité de citoyen. || Ensemble des règles, des lois relatives à un même objet. Droit civil. Droit administratif. || Droit des gens. Ensemble des règles qui régissent les rapports des nations entre elles. Il Imposition, redevance, Droit d'octroi. || Science des lois. || A bon droit, loc. adv. Avec raison et justice. || De droit. En vertu de la loi. 
\* **Droitement**, adv. Avec droiture.

\* Droitier, ère, adj. et s. Qui se sert habi-tuellement de sa main droite. || Anr. Gau-

Droiture, s. f. Rectitude du cœur | En droiture, loc. adv. Par la voie la plus prompte. || Syn. Équité, justice. || Ant. Déloyauté, ruse,

Drolatique, adj. Plaisant, malicieux.

Drolatiquement, adv. D'une facon dro-

ratique.

\* Drôle, adj. (du dan. troll, esprit follet).
Gaillard, plaisant, original. || s. m. Ce qu'il y
a de drôle. || Homme dont la morale inspire on d'astima

\* Drôlement, adv. D'une manière drôle. \* Drôlerie, s. f. Trait de bouffonnerie. \* Drôlesse, s. f. Femme méprisable. \* Dromadaire, s. m. 'du gr. dromas, cou-

reur). Chameau à une bosse. Le dromadaire est très commun dans l'Arabie, l'Égypte, la Barbarie, le Sénégal, la Perse, Il est plus vigoureux que le chameau et supporte plus facilement les privations.

gues, liés ensemble pour servir en cas de re-

Drôme Riv, de France qui se jette dans le

Rhône; 110 kil. Drôme. Dép. du S.-E. de la France, formé du Dauphiné et d'une partie de la Provence; 4 arr., 29 cant. et 379 comm.; ch.-l. Valence;



Dromadaire

de la cour d'appel et de l'académie de Grenoble, et du title compas

Drongo, s m. Genre de dantiros tres dont la de celle d'un marledicalla



Diongo.

ette et dont la forme rappelle celle du cor-

Drontheim ou Trondheim, Ville de Norvège, ch.-l. d'une province de même nom; 24,000 hab.

Droséracé, ée, adj. Qui ressemble à une re. I s. f. Une droseracec. Drosère, s. f. (du gr. droseres; couvert de

. Plante de l'hémisphère austral Droué. Ch.l. de cant. de l'arri de Vendome (Loir-et-Cher); 1:100 hab. Combat du 17 dé-

Drouet (Jean-Baptiste). Fit arrêter Douis XVI à Varennes, 1791. || DROUET (Jean-Baptiste), comte d'Erion, Maréchal de France, ne a

Reims 1765-1843 Dronot (Antoine, comte). Général français,

ne a Nancy, 1774-1847.

Drouin de Lhuys (Édouard). Diplomate

Droiti de Liuys (Houard, Diplomate français, né à Paris, 1805-1881; Droz. Eamille suisse qui a donné deux mécaniciens célèbres dans le cours du xvine siècle. || Droz (François-Xavier). Officier littérateur et académicien, né à Beeancon 1773-1850

\* Dru, ne. adj (du celtique drud, hardi). Se dit des oiseaux assez forts pour sorter de nid. || Fig. Vif et gai. || Épais, touffe, serré. || adv. En grande quantité très serré. Semer

Druidal, ale, adj. Qui a rapport aux

drunes.

\* Druides, s. m. (du ce tique derr, chêne).

Ministre de la religion, chez les Gaulois.

\* Druidesse, s. f. Magicienne et prophétesse affiliée à l'ordre des druides.

\* Druidique, adj. Qui a rapport aux

\* Druidisme; s. m. Religion des druides. Drulingen. Anc. ch. l. de cant. de l'arr. de Saverne (Bas-Rhim) ; 450 hab.

\* Drupe, s. m. (du gr. drup-pes, obive) Fruit charnu qui renferme un novau. La pe-

che est un drape.

Druses, s. m. pl. Peupiade musulmane com posée de 250.000 individus, qui babite le ver-sant occidental du Liban et tout l'Anti-Liban,

sons-prefectures: Valence, Die, Montélimart. Nyons: 652, 185 heett; 387,090 hab.; dépend 122, awant J. C. | Dausus Marcus Livius 122 avant J. C. | Drusus (Marcus Livius Fils du précédent, aussi tribun du peuple 91 av. J.-C. | Drusus (Claudius Néron). Frere de Tibère, mourut en Germanie, où il combottoit contro les barbares 9 av ILC Drusus, Fils de Tibere, mourut empoison par sa femme Livilla sur les instances de \* Dryade, s.f. (du gr. drus, chêne) Nymphe

Dryade, s. f. Plante qui croît sur les mon-

tarnes et qui est remarquable par son élé-Dryden (Jean). Poète dramatique anglais.

Drvine, s. f. (da gr. drus, chêne). Genre do

Drvine

couleuvres dont le museau est terminé par

wn petit appendice greie et pointu:

\* Du, art. comp. m. s. pour de le.

\* Dû, due, adj. Que l'on doit. || s. m. Ce qui Demander soundû

\* Then lismes s. m. (dulat, dualis, dedeux). Système philosophique et cosmogenique qui n'admet que deux principes, l'esprit et la matière. | Autre système philosophique et religieux admettant deux principes actifs, le génie du bien et le génie du mai, en lutte

Dualité, s. f. Caractère de ce qui réunit

deux êtres distincts.

publication of the control of the co naux et l'un des fondateurs du Gollège de France, 1492-1560. | Du Bellay (Joachim) Neveu des précédents, poète de l'école de

\* Dwiritatif ive adi Qui sert à exprimer

le-doute. || Anr. Affirmatif.

\* Dubitation, s. f. Doute fein par l'orateur pour aller au-devant des objections. Dubitativement, adv. D'une manière du-

Dublin: Capitale de l'Irlande, ch.-l. du même nom; 354,000 hab

comté du même nour 383,000 hab:
Dubois Guillaume, Cardinal et homme
d'État français, né à Brives-la-Gaillarde,
1635-1733, fut le principal ministre du récent || Dunois (Artoine-baron) Chirurgien
français, né à Granat (Lot), 1756-1837; | Dunois son Chaxote (Edmond). Genéral français, né à Charleville, 1747-1814.

Dubos. Historien et académicien français, né à Beauvais, 1670-1742.

Du Bourg (Anne). Jurisconsulte, né à Riom, 1521-1539, fut mis à mort comme héré-tique. || Du Bourg (Comte). Maréchal de France, 1655-1739 .

\* Due, s. m. (du lat. dux, chef). Souverain d'un duché. Il Titre de noblesse qui vient

après celui de prince.

\* Duc, s. m. Genre d'oiseaux de la famille des chouettes Ils se distinguent par des plu-

mes en forme de cornes ou d'oreilles, et ont au our des yeux un disque de plumes incom-

niet. On distingue le rand-duc.dont le corns est plus grand one celui de la buse, le moyen-duc ou hibou commun et le petit-duc.

\* Ducai, ale, adj. Qui appartient à un due, à une duchesse. Du Cange (Charles

Defresse, seigneur. né à Amiens, 1610-1688. HAIN). Romancier et dramaturge français, ne à La Haye, 1783-1833. Ducas.

Grand due onstantinople qui a denné trois empereurs de cette ville et un Ducasse, s. f Fête patronale, dans le pays

Director (Jean Baptiste), Marin français, ne

ins le Béarn et mort en 1715. \* Ducat, s. m. Monnaie d'or usitée autrefois dans divers pays et dont la valeur movenne était de 11 fr. 80.

\* Ducatou, s. m. Monnaie d'argent qui va-lait 6 fr. 85 en Hollande et. 5 fr. 91 a Venise. Ducey. Ch-1. de cant. de l'arr. d'Avranches

1 850 hah Du Chatel (Tanneguy). V. Tanneguy: || Bechatel (Charles Tanneguy) Homme

d État français, né a Paris, 1893-1866, fut plu-Due G a ateleta (Marquise). Femme de lettres, née à Paris, 1706-1779, comme par son am-

tié avec Voltaire.

\* Duclié, s. m. État souverain ou fief de dignité a la possession duquel est attaché le

Duchesne (André). Historien, né à l'Isledam. 1585-1660

Duchesnois (Catherine RAFFIN, dite Mile). Gelèbre tragédienne, nee a Saint-Saulve-lès-Valènciennes Nord), 1767-1835.

\* Duchesse, s. f. Souveraine d'un duché. Femme d'un duc. || Chaise longue et à dessier penvant servir de lit de repss. || Duchesse d'Angoulème, duchesse de Berry. Nom de doux variétés de poire.

Ducis (Jean). Poète tragique français, né às ersailles, 1733-1816.

Duclair. Ch.-l. de cant de l'arr. de Rouen ine-Inférieure) : 1:950 hab

Direlos, forivain et moraliste français ne à

Ducos (Le comte Reger). Homme politique, né à Dax 1754-1816; fut consul provisoire,

Duc ray-Duminili (François). Romancier, a Paris 1764-1819

Directive, s. m. Prime accordée à un com-

missionnaire qui répond du payement des marchandises par lui vendues. Duorot Auguste, Général français, né à Nevers 1817-1888

\* Ductile, adj. (du lat. ductilis). Qui peut

\* Ductilité, s. f. Qualité des corps duc-

Dudley, V. du comté de Worcester (Angleterre); 47,000 hab. Dudley (Edmond), 1462-1510, Jurisconsulte

glais, mis a mort sous Henri VIII | DUDLEY (John), 1502-1554. Fils du précédent, fut créé: grand amiral, duc de North imberland, et mis à mort pour avoir pris le parti de Jane Grey, sa bru. || DUDLEY (Robert). Favori de la reine Elisabeth, 1331-1388: || DUDLEY (Jean-Guillaume). Ministre des affaires etrangères.

1837-1839.

\*\*Puegne, s. f. (de l'esp. dueña). Gouvernante à qui est confide la surveillance desfemmes d'un logis.

\*\*Duet, s. m. du lat. duellum). Combat singulier, combat d'homme à homme, a l'épée,

Duel, s. m. (du lat. dualis, double, Nam-

bre qui, en grec et dans d'autres langues, sert à désigner deux personnes. \* Duelliste, s. m. Celui qui se: bat en duel

Du Fail (Noël), Conteur français du xvi

Bufaure. Avocat et homme d'État français, né à Saujon (Charent Inférieure, 1798-1881. Bufrénoy (Adélaide Biller, Mme), Femme de lettres, née à Paris, 1765-1825. || Dufrénor (Pierre). Géologue, fils de la précédente, né à Sevran (Seine-et Oise), 1792-1857.

Dufresny (Charles Rivière). Poète comique,

Dugas-Montbel (Jean-Bantiste) Traducteur d'Homère, né à Saint-Chamond, 1776-

Dagazon (Louise Lefevre, Madame). Chanteuse qui excella dans les rôles d'ingénue às l'Opéra Comique, née à Berlin, 1753-1821. Dugazon, s. f. Rôle d'ingénue d'opéra-

Dugommier (Jean-François Coquille). Général français, né à la Guadeloupe, 1736-

Dugong, s. m. Mammifère de l'ordre des-

Duguay-Trouin (René), Marin français.

ne a Saint-Male, 1673-1736. Da Haillon, V. HALLON (DE).

Duilius (Nepos). Consul, remporta la pre-mière victoire navale gagnée par les Romains-sur les Carthaginois, 260 av. J.-C.

\* Duine, v. n du lat decere). Etre à la con-venance de quelqu'un. Vienx et fam: Duisbourg: V. de la Prusse Rhénane;

Duite, s. f. Fil que la navette conduit d'une ière à l'autre.

Dulaure (Jacques). Homme politique et auteur d'une Histoire de Paris, ne à Clernont-Ferrand, 1755-1835.

Dulcifiant, ante, adj. Qui adoucit: \* Dutcification, s. f. Action de dulcifier le cette action

Dulcifier, v. a. (du lat. dulcis, daux, et facere, faire). Tempérer la violence des acides que mélange.

Dulcinée, s. f. Dame des pensées de Don Quichotte. | Par extens: Femme objet d'une passion ridicule.

Dulle, s. f. du gr. doulein, servitude). Culte de dulic. Culte que l'on rend aux anges et aux saints.

Dulong (Pierre). Physicien et chimiste, né à Bouen, 1785-1838.

Dunarsais (César Chesneau. Grammairien et avocat, né à Marseille, 1670-1756.

Dumas (Alexandre Davy de la Pailleterie) Général français, né à Haïti. 1763-1807. E Dumas (Alexandre Davy). Celèbre romancier et dramaturge, fils du précédent, né à Villers-Cotterets, 1803-1870. Il Dunas (Jean-Baptiste). Chimiste, né à Alais (Gard), 1800-

\* Dûment, adv Selon les formes. Dumfries Comté d'Écosse, avec un ch.-l.

de même nom; 327,369 hect.; 178,500 hab.

Dumnorix. Chef gaulois de la nation des Éduens, fut tué 54 av. J.-C.

Dumoncel. Physicien français, né à Paris.

1831-1884. Dumont, Sculpteur, né à Paris, 1801-1884. Dumont d'Urville (Jules), Navigateur français, né à Condé sur-Noireau, 1790-1842, fit plusieurs voyages autour du monde. Dumoulin (Charles). Célèbre jurisconsulte

français, né à Paris, 1500-1566. **Dumouriez**. Général français, né à Cambrai, 1739-1824, vainqueur à Valmy et à Jem-mapes, passa ensuite à l'ennemi.

mapes, passa ensuite à l'ennemi. **Dun-le-Palleteau**. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Guéret (Greuse); 4,800 hab. || Dunsur-Aurand. (Cher); 4,300 hab. || Dunsur-Muson. (Ch.-l. de cant. de l'arr. de Saint-Aurand. (Cher); 4,300 hab. || Duns-sur-Musur-E. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Montmédy (Meuse); 500 h.h.

Dunbar. V. d'Écosse, dans le comté de Haddington; 5,000 hab. Victoire d'Édouard ler, 1296, et de Cromwell, 1650.

Duncan. Nom de deux rois d'acosse dont le premier fat tué par Macbeth, 1010, et l'autre par Donald, 1085. Dundal & Ch.-l.du comté de Louth Irlande);

Dundee. V. du comté de Forfar et Angus Écosse; port sur l'estuaire du Tayrito, 000 hab.

\*Dune, s. f. (du celt. dun, élévation). Monticule de sable mobile qui se forme sur les

côtes de certaines mers. Il Eataille des Dunes. côtes de certaines mers. I fatatte des Dunes. Victoire de Turenne sur les Espagnois, com mandés par le prince de Condé, 1658. \* Dunette, s. f. Pont léger élevé à l'arrière

du pont supérieur.

Dunkerque, Ch.-l. d'arr. du dép. du Nord, avec un port fortifié sur la mer du Nord; 38,000 hab.

Dunois. Nom de deux anciens pays de France dont l'un, ch.-l. Châteaudun, est compris actuellement dans le Loiret, et l'autre dans celui de la Creuse.

Dunois (Jean, comte de). Fils naturel de Louis d'Orléans, né à Paris, 1403-1468, fut l'un des meilleurs capitaines de Charles VII. Duns Scot. Théologien et philosophe, né en Angleterre, 1274-1308; défendit le réalisme contre saint Thomas d'Aquin.

Dunstan (Saint). Archevêque de Cantor-

\* Duo, s. m. (du lat. duo, deux). Morceau de

musique pour deux voix ou deux instruments. das duos

Duodécimal, ale, adj. (du lat. duodecim, douze). Qui se compte, se divise par douze. **Duodécimo**, adv. Douzièmement.

\* **Duodénum**, s. m. (pr. duo-di-nomm; du lat. duodeni, qui va par douze). Le premier des intestins grêles, dont la longueur est d'environ douze travers de doigt.

+ **Duodi**, s. m. (du lat. duo, deux; dies, jour). Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

Dupanloup. Évêque d'Orléans, académicien et homme politique, né en Savoie,

Dupaty (Charles). Jurisconsulte et littéra-teur, né à La Rochelle, 1746-1788; a laissé deux fils, dont l'un, 1771-1835, fut un sculp-teur distingué, et l'autre, 1775-1851, fut de Académie française.

\* Dupe, s. f. Personne trompée ou facile à tromper. || Journée des dupes. Journée dans laquelle le cardinal de Richelieu triompha de Gaston d'Orléans et de Marie de Médicis, qui voulaient le renverser, 11 novembre 1630. Ant. Fripon, trompeur, dupeur.

\* Duper, v. a. En faire accroire, tromper.

|| Syn. Abuser, attraper, décevoir, leurrer, \* Duperie, s. f. Tromperie, filouterie. Duperré (Victor). Marin français, né à La Rochelle, 1775-1846; dirigea l'expédition maritime contre Alger.

ritime contre Aiger.

Duperron (Jacques Davy). Cardinal et diplomate français, né à Saint-Lô, 1556-1618.

Dupetit-Thouars. Nom de deux marins français dont le premier (Aristide), né près de Saumur, 1760-1798, périt à Aboukir, et le second (Louis Aubert), 1790-1864, établit le

protectorat français sur Taîti.

\* Dupeur, euse, s. Celui. celle qui dupe.

Duphot (Léonard). Général français, né à Lyon, et tué à Rome dans une émeute, 1770-

Dupin (Louis). Historien ecclésiastique, né à Paris, 1657-1719, II DUPIN (André), dit Du-pin ainé, pour le distinguer de ses deux frères. Jurisconsulte, magistrat et homme

neres, aurisconsulte, magistrat et nomme politique, né à Varzy (Nièvre, 1783-1865. **Dupleix** (Joseph), Gouverneur des établis-sements français dans l'Hindoustan, né à Landrecies, 1697-1763.

Duplicata, s. m. (du lat. duplicare, dou-bler). Double d'un acte, d'un écrit quelcon-| Pl. des duplicata.

que. || Pl. des duplicata.

\* Duplication, s. f. Action de doubler.

\* Duplicité, s. f. (du lat. duplez, double).

Qualité d'une chose qui est double au lieu d'être unique. || Fig. Mauvaise foi. || Arr.

Loyauté, franchise, droiture.

\* Duplique, s. f. Réponse à une réplique.

\* Duplique, S. I. Reponse a une replique.

\* Dupliquer, v. n. Fournir des dupliques.

\* Dupondius, S. m. 'pr. du-pon-di-uss'.

Poids de deux livres ou monnaie de deux as,

nez les anciens Romains. Dupont de Nemours (Pierre). Économiste et homme politique français, né à Paris, 1739-1837. | DUPONT DE L'ÉTANG (Pierre). Général français, ne à Chabannais (Charente). 4765-1840: signa la capitulation de Baylen. DUPONT DE L'EURE (Jacques). Avocat, magis-trat et homme politique français, né à Neu-bourg (Eure), 1767-1855.

Duport (Adrien). Homme politique français, né à Paris, 1759-1798.

Duprat (Antoine). Président du parlement, chancelier, puis cardinal, né à Issoire, 1463-

Dupuis (Charles). Homme politique et éru-dit français, né à Trie-le-Château, 1742-1809. Dupuy de Lôme. Ingénieur maritime, né

pemeur (Morbihan), 1816-1883.

à Ploemeur (Morbihan), 1816-1883.

Dupuytren (Guillaume, baron). Célèbre chirurgien français, né à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), 1777-1838.

\* Duquesne (Abraham). Célèbre amiral français, né à Dieppe, 1610-1688.

\* Dur, ure, adj. (du lat. dwrus). Ferme, dificile à entamer. || Apre. Vin dur. || Rude, insensible, inhumain. || Par extens. Parole dure. || Angir Proseille dure. || Etpe un neuron des la commentation of the com dure. || Avoir l'oreille dure. Etre un peu sourd. || Rude et désagréable à l'oreille. || Pénible, austère. || Fâcheux, affigeant. || Dif-ficile. Légume dur à cuire. || Fig. Un homme dur à cuire ou substantiv. Un dur à cuire. Un homme qu'on ne peut faire sortir de ses habitudes, de ses idées. || Tête dure. Esprit peu ouvert. || Dans le dessin, la calligraphie, la peinture, Qui est marqué trop fortement. Contraste dur. || adv. Durement, difficilement. || s. Ce qui est ferme, solide. || En dire de dures. Dire des choses difficiles acroire; faire des reproches violents || Absol. La dure. La terre nue. Coucher su-la d.re. neu ouvert. || Dans le dessin, la calligraphie.

\* Durable, adj. Qui doit durer lo ag'emps. SYN. Stable, constant, permanent. || ANT.

Court, éphémère, momentané, temporaire. \* Duracine, s. f. (du lal. duracinus). Espéce de pêche dont la chair est très ferme. Aube, 1779-4832.

Durance. Riv. de France qui naît au mont Genèvre et se iette dans le Rhône par la rive Durandal, s. f. Nom de l'épée de Roland,

dans les romans du moyen âge.

Durango. État du Mexique, avec une capi-tale du même nom; 95,295 kilom. carrès; 200.000 hab.

200,000 nab.

\*\*Durant, prép. qui sert à marquer la du-rée. Durant l'hiver. || Durant que, loc. con-jonct. Dans le temps que. || Syn. Pendant. Duras. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Marmande

(Lot et-Garonne); 1,600 hab.

Duras (Jacques De Durfort, duc de). Maréchal de France, 1626-1704. || DURAS (Louis DE DURFORT, baron de), Frère du précédent passa au service de Charles II, roi d'Angle-terre, et devint vice roi d'Irlande.

Durazzo, V. maritime de l'Albanie (Turquie

d'Europe); 6,000 hab.

Durban. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Narbonne (Aude); 950 hab.

\* Durcir, v. a. Rendre dur ou plus dur. || v. n. Devenir dur. || Se durcir, v. pr. Devenir dur. || Ant. Amollir, ramollir, attendrir.

\* Durcissement, s. m. Action de se dur-

Dureau de la Malle (Jean-Baptiste). Traducteur français, né à Saint-Domingue,

1742-1801.

\* Durée, s. f. Espace de temps que dure une chose. Il Absol. Se dit pour Temps. Il Etre de durée. Etre propre à durer longtemps.

\* Durement, adv. D'une manière dure. Il Avec dureté, austérité. | Sans grâce, sans harmonia

\* Dure-mère, s. f. La plus extérieure des trois membranes qui enveloppent le cerveau et le cordon rachidien.

\* Durer, v. n. (du lat. durare). Continuer d'être. || Le temps lui dure. Se d't d'une personne qui trouve le temps long. || Pouvoir rester dans, exposé à. Ne pouvoir durer en place, à la chaleur. || Ne pas s'user facile-

ment. || Ant. Cesser. Dürer (Albert). Peintre et graveur, né à Nuberg, 1471-1528.

\* Duret, ette, adj. Qui est un peu dur. Duret (Francisque). Sculpteur, né à Paris,

\* Dureté, s. .. Qualité de ce qui est dur. | Fig. Insensibilité, inhumanité, sévérité excessive. || Discours offensant. Dire des durecessive. || Discours offensant. Dire des duretes à quelqu'un. || Defaut de ce qui est rude à l'oreille. || Durete d'oreille. Difficulté d'entendre. || Qualité de ce qui est peinible à supporter. La dureté d'un climat. || Dureté des temps. Misère. || Ce qui est trop fortement marqué dans un dessin, dans un tableau. || Méd. Dureté de ventre Constipation.

Durham. Ch.-l. du comté de ce nom, en Angleterre ; 14,000 hab. || s. m. Bœuf du comté de Durham.

\* Durillon, s. m. Petit calus produit par

epaississement de la peau aux pieds et aux

mains.

\* Duriuscule, adj. Un peu dur.

Duroc (Gérard), duc de Frioul. Grand maréchal du palais sous Napoléon 1et, fut tué à la balaille de Wurschen, 1813,

Durenstein. Village d'Autriche, sur le Danube. Combat de Mortier contre 30,000 Russes, 1805.

Durtal. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Baugé (Maine et-Loire); 3,250 hab. Du Ryer. Poète et traducteur, né à Paris,

Dussault (Jean-Joseph). Critique, né à Pa-

Dusseldorf. V. de la Prusse Rhenane, ch-l.

Dusseldorf. V. de la Prusse Rhenane, ch-il. de régence; 95,000 hab.

Dutrochet (René. Physiologiste, né à Néon (Indre), 4776-4847.

\* Duumvir, s. m. (pr. du-omm-vir). Titre donné, dans l'ancienne Rome, à ceux qui exerçaient, au nombre de deux, des fonctions

Duumviral, ale, adi. pr. du-omm-vi-ral),

Qui a rapport aux duumvirs.

\* Duumvirat, s. m. (pr. du-omm-vi-ra).

Magistrature d'un duumvir. || Temps pendant lequel elle était exercée.

Duval (Alexandre). Acteur et auteur dra-matique, né à Rennes, 1767-1842. Il Duval. (Georges). Vaudevilliste, né à Valognes,

Duvergier (Jean-Rantiste), Jurisconsulte. magistrat et homme d'État français, né à Bordeaux, 1792-1877. Il Duvergier de Hauranne (Prosper). Historien et homme politique français, né à Rouen, 1798-1877.

Duvet, s. m. (du bas-lat. duma), Nom donné aux menues plumes qui garnissent le corps des cygnes, des oies, des canards, etc. Premier poil qui vient au visage des ado-lescents. || Sorte de colon attaché à cer-taines feuilles, à certains fruits.

Duveteux, euse, adj. Qui a beaucoup

Dwina ou Diina du Nord Fl. de Bussie. tributaire de la mer Blanche; 670 kilom | Dwina ou Düna du Sud. Autre fleuve de Russie, tributaire de la mer Baltique; 1,040 kil.

Dyle. Riv. de Belgique, forme le Ruppel par sa réunion avec la Seine et la Mèthe; 86 kil. Dynamie, s. f. (du gr. dunamis, force). Unité dont on se sert pour évaluer la puissance d'une machine et qui est la force nécessaire pour élever 1,000 kilogr, à un mètre de hauteur. On dit aussi dyname et

Dynamique, adj. Qui concerne la dyna-mie. II s. f. Partie de la mécanique qui a pour objet les lois du mouvement ou des forces.

\* Dynamisme, s. m. Système qui fait résulter de forces immanentes toutes les propriétés physiques de la matiere.

\* Dynamite, s. f. Substance explosible qui a pour base la nitroglycé-

\* Dynamomètre, s. m. (du gr. dunamis, force, et metron, mesure). Instrument pour évaluer la force d'un homme d'un animal ou d'un moteur quel-

Dynaste, s. m. Nom donné dans l'antiquité à de petits

Dynastie s f |dn or dunasteia, autorité). Suite de rois issus du même sang et qui ont régné ou règnent encore sur le

\* Dynastique, adj. Qui concerne une dynastie. I S. m. Un Dynam mètre. dynastic

Dyrrachium. Ville de l'Illyrie grecque,

sur l'Adriatique; auj. Durazzo.

\* Dyscole, adj. (du gr. dus, difficilement, et kolon, nourriture). Qui est difficile à vivre à cause de son humeur.

\* Dysenterie, s. f. (du gr. dusenteria).

Inflammation des intestins, flux de saug: Dzoungarie. Contrée de l'Asie centrale \* Dysentérique, adj. Qui concerne la

Dysedie s. /. Insecte du Bresil, très remarquable par son

corselet semi-lunaire.

\* Dyspepsie, s.f. (du gr. dus; difficilement; pepsis, diges tion). Vice de la digestion qui donne lieu à la dépravation des aliments dans l'estomac.

Dyspepsique ou Dispeptique, adj. Qui a rapport a Dysodie.

la dyspepsie.

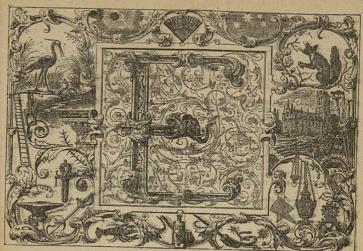
\* Dysphagie, s. f. (du gr. das, difficilement; phuge, je mange). Difficulté d'avaler.

\* Dysphée, s. f. (du gr. dusphoia). Diffi-

\* Dysquée, s. f. (du gr. duspnoia). Diffi-culté de respirer.
\* Dysurée, s. f. (du gr. dusouria). Excré-tion difficile des urines.
Dytique, adj. (du gr. dutikos, plongeur).
(du plonge, en parlant des oiseaux.
Dzigiaf; s. m. Animal ayant las tailles du cheval, la forme et lessoreilles de l'àne, et qui habite la Mongolie et l'Hinataya.



au. S. de la Sibérie, dent les Russes ont formé la province de Tarbagatai.



E; s. m. Cinquième lettre de l'alphabet et se-conde des voyelles. Il On distingue trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé et l'é (ou é), ouvert | E est l'abréviation des mots Émi-nence, Excellence, Est. | Pour les monnaies, E

était la marque de Tours.

Encide. Roi d'Épire; oncle d'Aléxandre le Grand, mort en 313 av. J.-C.

Grand, mort en 313 av. J.-C.
Faque. Fils de Jupiter et d'Égime, roi de l'Ilod'Émopie et l'un des trois juges des enfers.
\* Bau. s. f. (du lat. aqua. même signif.).
Finide incolore, visible, transparent, sans
odeur et presque sans saveur, qui est composé d'une partie d'oxygène et de deux parlies d'hydrogène. Il Mer, rivière, lac, étang.
Passer l'em. Il Donner une coup d'epec dans
l'am. Dendes a noine al fiftendement grande. l'eau. Perdre sa peine. Il Etre heuneux comme le noisson dans l'eau, Etre fort à l'aise, Il Se dit pour Pluie, sueur et urine Il tombe de l'eau. Etre tout en eau. Retenir son eau. Suc. en parlant de quelques finits: || Eau de cerises. Liqueur faite avec du suc de cerises ferments et distille | Eclat brillant des perles, des fiamants, des pierreries Diamant de la première au. || Liturg. Eawbêrite. Eau consacrée par le prêtre || Mar. Faire eau. Recevoir, par une fissure, de l'eau dans sa cale. Méd. Ordonner les eaux. Ordonner de prendre des bains d'eaux minérales na-

corps. || Techn. Eau seconde. Eau-forte éten-\* Eau-de-vie, s. f. (du lat. aqua, eau. et vitis, vigne). Liqueur extraite du vin par distillation. Par extens. Eau-de-vie de pommes de lerre, de betteraves, de grain, etc.

de prendre des bains d'eaux nunerales na-turelles. | Se dit encore en parlant des hu-meurs renfermées dans diverses parties du

\* Eau-forte, s. f. Non vulgaire de l'acide Batterioffe, s. F. K. a. vingance de l'acuto nitique. Il Epieure, dessin tiré sur une planche gravée à l'eau-fortes. Pl. des eaux-fortes. Eaux-bonnes. Village du cant. de Laruns, arr. d'Oloron (Basses-Pyrénées), connu par ses eaux thermales. ¶ EAUX-cHAUDES. Village du cant. lage du même cant, que le précédent, connu aussi par ses caux thermales

Eauxe. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Condom (Gers); 4,250 hab.

\* Ebahir (s'), v. pr. S'étonner et manifester son étonnement d'une manière étrange.

\* Ebahissement, s. m. Étonnement qui a quelque chose de comique. Ébarbement, s. m. Action d'ébarber; ré-

sultat de cette action.

Ebarber, v. a. Oter les barbes ou les parties excédantes et superflues. I Tondre une haie, une charmille, ou le chevelu d'une

Ebarboir, s. m. Outil pour ébarber. Ebarbure, s. f. Bavure ou fragment enlevé

Ebat, s. m. Divertissement, mouvement folatre du corps. || Mener les chiens a l'ébat. Les mener promener.

Ébattement, s. m. Syn. d'Ebat. | Jeu de balancement d'une voiture entre ses brancando

\* Ebattre (s'), v. pron. Se divertir, faire des mouvements foldtres. \* Ebaubi, ie, ada Etonné, surpris.

Ebauchage, s. m. Action d'ébaucher.

\* Ebauche, s. f. Ouvrage commencé ou dont les principales parties sont seulement-indiquées. || Iron. OEuvre grossière et mai yenue. || Syn. Canevas.

Ebauchement; s. m. Syn. d'Ebauchage. \* Ebaucher, v. a. Faire l'ébauche d'un ouvrage et, plus particulièrement, d'un ouvrage de peinture ou de sculpture. || ANT. Achever; parfaire.

Ebauchofi: s. m. Ontil dont es sculp-teurs se servent pour ébaucher et modeler. Ebaudher (s'), v.pr. Se réjouir en dansant, en sautant. « Esauvis, v. a. Récréer.

\* Ebaudissement, s. m. Action de s'é-